

Avis de constitution

SOCIETE « AXONES TÉLÉCOM »

Siège ABIDJAN / YOPOUGON-ANANERAIE, Lot 3029,
Ilot 302

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Sept 2023, et enregistrés à COCODY le 10 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AXONES TÉLÉCOM »

Objet :

- Télécommunications
- Fibre optique
- Cablage réseau
- Intégration et maintenance de systèmes informatiques
- Vidéosurveillance
- Vente de matériel informatique
- Cyber sécurité
- Transport et logistique
- Génie civil et BTP
- Electricité
- Formations
- Prestations diverses. Et pour la réalisation de l'objet social:
 - L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
 - L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
 - La prise en location gérance de tous fonds de commerce,
 - La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
 - Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN / YOPOUGON-ANANERAIE, Lot 3029, Ilot 302

Dirigeant(s) M BOKO YAO KOFFI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11522 du 19/10/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74821/GTCA/RC/2023 du 19/10/2023

